



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Allround Lubricant AL-W (F)  
Code-Nr. 264500

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Lubrifiant

## 2. Identification des dangers

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Contient nonylphénoxy-acide acétique Peut provoquer des réactions allergiques.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

La préparation est considérée non dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE

## 3. Composition/informations sur les composants

### Description

Préparation de savon métallique en huile d'huile minérale avec des additifs

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
3115-49-9	221-486-2	acide (4-nonylphénoxy)acétique	< 1	C R34; Xn R22; N R51/53; R43
61789-86-4	263-093-9	acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	1 - 2,5	Xi R36/37

---

## 4. Premiers secours

### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage recommandée : température ambiante

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Eviter d'inspirer les aerosoles.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Etat**  
pâteux

**Couleur**  
beige

**Odeur**  
odeur d'huile minérale

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point de goutte</b>	> 100 °C			IP 396	huile de base
<b>Point d'éclair</b>	> 200 °C			DIN/ISO 2592	
<b>Densité</b>	0,94 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		DIN 51757	
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Réagit au contact de l'oxygène.

### Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation des yeux</b>	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

### Constatations empiriques

A notre connaissance et en tenant compte des expériences que nous avons acquises, le produit ne présente pas de risque pour la santé à condition de respecter les conditions d'utilisation prévues par le fabricant et de manipuler le produit correctement.

### Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
--	--------------------	-------------------	---------	------------

### Biodégradabilité

Le produit est difficilement biodégradable.

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
12 01 12*	déchets de cires et graisses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.



---

D'où la distinction entre " déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Eliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

---

**14. Informations relatives au transport**

**Informations diverses relatives au transport**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

**15. Informations réglementaires**

---

**16. Autres informations**

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l' état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

**Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)**

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.